



Mieux se déplacer à Bicyclette Antenne Poissy et Carrières

SOLLICITATION D'ENGAGEMENT DES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014 À POISSY

Pour une priorité aux modes de déplacements doux à Poissy, nous attendons une volonté politique forte des prochains élus

Efficace, non polluante et silencieuse, la pratique du vélo est bénéfique pour la santé des cyclistes, la tranquillité des riverains et le cadre de vie. Le vélo ménage le budget familial et celui de la collectivité. En effet, les aménagements destinés aux cyclistes coûtent beaucoup moins chers que ceux destinés aux modes motorisés. Peu encombrant, le vélo préserve l'espace urbain.

Le vélo est un moyen de transport idéal pour Poissy, une grande partie de la ville est plate et déjà dense. Son développement réduirait la circulation automobile et les problèmes de stationnement.

Pourtant, le vélo n'a pas encore sa place à Poissy. Les aménagements de la voirie sont quasiment inexistantes, de nombreux points noirs sont présents. De nouveaux projets structurants doivent se conjuguer avec une politique cycliste cohérente sur l'ensemble de la commune et de l'agglomération.

Pour que Poissy devienne une ville cyclable, il est opportun d'informer les candidats aux prochaines élections des attentes des cyclistes pisciacais. MDB Poissy et Carrières, antenne locale de l'association francilienne MDB (Mieux se Déplacer à Bicyclette), souhaite devenir l'interlocuteur ouvert mais exigeant de nos élus sur la question du cyclisme urbain, à l'instar de ce qui est fait dans d'autres villes. C'est donc en toute indépendance que nous soumettons aux candidats ces propositions concrètes. Les citoyens et électeurs que nous sommes seront attentifs à leurs réponses aux propositions exposées ici.

Pour rappel, à Poissy, plus de 23 % des ménages n'ont pas de voiture (chiffre INSEE 2010)

Les réponses des candidats seront affichées sur le site de MDB Poissy et Carrières et envoyées aux media locaux. Une sollicitation similaire a été effectuée en direction des candidats de Carrières-sous-Poissy.

Merci de répondre par mail à contact@poissyavelo.org ou par courrier à l'adresse suivante :

David Payant
Bâtiment Turenne
80, avenue Fernand Lefebvre
78300 POISSY

Les 13 propositions de MDB Poissy et Carrières pour le développement du vélo à Poissy

1. Réaménager les carrefours dangereux

Croisement de la rue de la tournelle et de l'avenue de Blanche de Castille, croisements du boulevard Victor Hugo avec la rue Charles Maréchal et le boulevard Devaux, accès au pont de Carrières sous Poissy, franchissement des RD 153, 308 et 190... Les tronçons dangereux ou mal adaptés à l'usage du vélo sont nombreux. Nous espérons également que les aménagements déjà réalisés soient améliorés (piste cyclable de la rue du 8 mai, double sens cyclable de la rue Victor Hugo et le boulevard Rose par exemple).

Certains de ces points sont à traiter en priorité. MDB propose suite aux élections d'organiser une visite technique à vélo avec les élus pour recenser tous ces points noirs.

2. Créer des sas cyclistes aux carrefours à feu

Ce dispositif permet aux cyclistes de se positionner devant les voitures en attendant le feu vert. Ils sont ainsi plus en sécurité : pas de véhicule à côté d'eux au démarrage pendant qu'ils stabilisent leur équilibre, excellente visibilité par les automobilistes qui peuvent les dépasser en sûreté. Il est indispensable que ces sas soient mis en place sur les rénovations de voiries en cours.

Un feu vert cycliste anticipé de 3 secondes perfectionne le dispositif.

3. Développer le stationnement pour les vélos dans toute la ville

Pour éviter le stationnement vélo sur les trottoirs ou sur le mobilier urbain, il est nécessaire de mettre en place des systèmes d'accroches vélo un peu partout dans la ville. Il ne faut pas avoir plus de 150 m de voie sans arceaux de stationnement vélo en zone résidentielle. Auprès des commerces, des administrations et des services, l'offre de stationnement devra être plus conséquente pour permettre des arrêts facilités sur les trajets quotidiens.

Les stationnements de courte durée doivent être des arceaux permettant d'appuyer le vélo par le cadre pour le stabiliser et de l'attacher avec un antivol en U. Les systèmes de type « pincés-roues » sont à bannir.

Ces stationnements doivent être réservés aux vélos. Ceci peut être facilement garanti en jouant sur l'espacement des arceaux (plus faible pour des vélos que pour des deux-roues motorisés).

Des stationnements, en quantités suffisantes et éventuellement couverts et sécurisés doivent être créés près de la place de la République, à proximité du cinéma, devant toutes les écoles, collèges et lycées.

De plus, les nouvelles constructions de logements doivent avoir un espace dédié au stationnement des vélos de plain pied. Ces dispositions doivent être vérifiées.

4. Développez des parcours cyclistes et piétons entre les différents quartiers de Poissy

Pour développer l'usage du vélo et des déplacements doux, il est nécessaire de développer des trajets balisés avec indication des distances et temps de parcours entre les différents quartiers de Poissy. On pourrait par exemple développer des parcours cyclistes et piétons balisés pour relier les différents quartiers d'habitation, les centres sportifs, les commerces et centres commerciaux, vers les nouveaux équipements (maison des parents, espace habitants et Maison de la jeunesse) et les plus anciens (CDA, COSEC, écoles, collèges, lycées, le château de Villiers). L'utilisation de la forêt de Saint-Germain peut améliorer grandement les déplacements inter-quartiers si des panneaux adéquats sont positionnés.

5. Améliorer l'accès à la gare de Poissy

Aujourd'hui, l'accès à la gare de Poissy est particulièrement malaisé et dangereux, surtout pour les habitants des quartiers Nord (Robespierre, Saint-Exupéry). Il est possible de faire dès aujourd'hui des aménagements simples pour améliorer la sécurité : parcours jalonné en passant par les petites rues et empruntant des sas vélo aux feux rouges.

6. Mettre en place des zones 30 sur toute la voirie communale

Une zone 30, en diminuant les écarts de vitesse entre usagers, limite la gravité des accidents, fait baisser le bruit et redonne l'envie aux citoyens d'utiliser leur vélo ou de marcher. Cela permet aussi de créer une vraie vie de quartier. La mise en place de zones 30 dans des quartiers résidentiels de Poissy permettrait d'améliorer la qualité de vie des Pisciacais et des cyclistes. Ces zones, au-delà de la limitation de vitesse, sont des espaces où les usagers partagent la voirie. Ces zones 30 pourraient avoir leur place dans l'ensemble du réseau secondaire de Poissy, ainsi que proche des établissements scolaires, crèches, commerces et des maisons de retraites.

A terme, ce réseau de zones 30 permettrait de convertir Poissy en « **ville 30** » comme l'ont fait avec succès Sceaux, Fontainebleau, Clamart, Bougival...

7. Développer les double-sens cyclables

Il est important de développer les double-sens cyclables dans les zones 30. Ce principe de double-sens cyclable permet facilement d'améliorer, sans aménagements coûteux pour la collectivité, le plan de circulation cyclable sur l'ensemble de la ville. Véritable raccourci pour les cyclistes, le double sens réduit les distances à parcourir en toute sécurité. Le risque d'accident frontal est quasi nul, car les usagers se voient mutuellement et ralentissent. Le vélo croisé étant côté conducteur, l'automobiliste apprécie mieux la distance de sécurité que lors d'un dépassement. Le cycliste arrivant en face, il n'est jamais dans l'angle mort de l'automobiliste qui ouvre sa portière.

D'autre part, il est nécessaire de créer des « raccourcis » pour les cyclistes et piétons en aménageant des allées pour raccourcir les trajets dans les zones résidentielles.

8. Développer les cédez le passage cycliste

Cette signalisation, récemment introduite dans le code de la route et expérimentée à Paris, permet aux cyclistes, après avoir cédé le passage aux piétons et aux véhicules de la voie transversale, de franchir avec prudence le feu rouge pour tourner à droite (ou pour aller tout droit lorsqu'il n'y a pas de voie à droite).

Ce dispositif est favorable à l'efficacité des trajets en vélo, notamment en dehors des heures de pointe. Il permet aussi d'améliorer la sécurité des cyclistes en leur permettant de ne pas démarrer dans le flot de voitures.

9. Mieux utiliser l'adhésion au Club des Villes et Territoires cyclables

Poissy a adhéré en 2013 au Club des Villes et Territoires Cyclables (CVTC) mais MDB souhaite que ce partenariat suscite un réel échange avec le Club pour bénéficier de l'expertise des villes ayant déjà engagé une politique vélo volontariste.

10. Informer en faveur du vélo et des modes actifs.

Il est important que le journal de la ville informe régulièrement des bienfaits de l'utilisation du vélo (sur la santé, sur le portefeuille des ménages,..). Il est aussi nécessaire d'alerter au moins une fois par an sur les moyens de lutter contre le vol des vélos (choix d'un bon antivol, accrochage à un point fixe, marquage Bicycode). MDB Poissy et Carrières peut contribuer à ces articles.

Il est aussi nécessaire de former les enfants dès leur plus jeune âge à l'utilisation du vélo et aux règles de bonnes conduites pour le faire en toute sécurité. Et la municipalité doit inciter les parents d'élèves et les élèves à utiliser le vélo pour se rendre à l'école. Cela renforcera la sécurité autour des écoles.

Enfin, il est nécessaire d'intervenir auprès des entreprises afin qu'elles développent des plans de déplacement d'entreprise intégrant l'usage du vélo.

11. Former le personnel municipal et les inciter à utiliser le vélo

Il est nécessaire que la ville propose des vélos de service à disposition des fonctionnaires - en particulier les policiers municipaux - et des élus de la ville y compris quelques vélos à assistance électrique. Des locaux adaptés (vestiaire et douches) pourront être mise à disposition des agents pour leur permettre de venir en vélo sur leur lieu de travail.

De plus, il est nécessaire de former la police municipale en particulier sur le marquage Bicycode.

12. Évaluer et concerter pour être plus efficace

Il est nécessaire d'élaborer des outils d'évaluation des déplacements sur la ville permettant d'apprécier les évolutions suite à des aménagements et initiatives prises.

Il est aussi nécessaire de pratiquer une concertation régulière avec MDB Poissy et Carrières et les autres associations de Poissy (pedibus, parents d'élèves, handicapés, aînés), notamment avant tous les projets d'aménagements cyclables afin qu'ils soient le mieux adaptés possible.

13. Favoriser l'achat de vélos électrique

Des aides financières à l'achat des vélos électriques doivent être proposées par l'agglomération, comme cela se fait à Paris, qui offre jusqu'à 400 euros pour l'achat d'un vélo électrique.

Pour l'antenne MDB de Poissy et Carrières,
David Payant, adhérent de Poissy